

commission n'a exporté que 166 millions de boisseaux de blé au bas prix moyen de 60c.

M. CRUICKSHANK: Le ministre sait-il qui est là-haut?

M. PERLEY: L'honorable député devrait le savoir. Je n'ai pas dit qui était là. Le ministre a regardé dans cette direction et a adressé un sourire à quelqu'un dans la tribune.

M. le PRÉSIDENT: L'honorable député est un parlementaire d'assez grande expérience pour savoir qu'il ne doit pas faire allusion aux spectateurs.

M. PERLEY: Je me soumetts à votre décision, monsieur le président, et j'espère que l'honorable député n'insistera pas pour que je dise qui se trouve dans la tribune. La guerre est une piètre excuse à nos difficultés. La commission a vendu au cours de l'année 1938-1939 166 millions de boisseaux à un prix moyen de 60c. Dès le 31 août 1939 les stocks reportés étaient de 102 millions de boisseaux. La guerre n'a pas causé de diminution dans les exportations du Canada. Avant le 15 juillet de cette année nous avons exporté 190 millions de boisseaux de blé et de farine de blé, soit une augmentation de 25 millions de boisseaux sur les exportations de l'année 1938-1939. Le Gouvernement et ceux chargés de l'écoulement du blé canadien s'efforcent de faire croire actuellement aux cultivateurs et au public que la situation critique où nous sommes placés est le fait de la guerre. Il n'en est pas ainsi.

L'Ouest canadien réclame une commission équitable, avec un comité consultatif comptant des représentants des producteurs. La loi primitive prévoit la formation d'une commission composée de sept membres dont quatre producteurs. Avant l'adoption de ce projet de loi, je suis d'avis que le ministre désigne les personnes qui seront nommées à ce comité et fixe la date de leur entrée en fonctions. Si la situation est critique, il est à souhaiter que nous profitons des conseils des hommes les plus compétents que nous puissions trouver. Le ministre a déclaré que le comité d'importation des céréales recommandait de maintenir la Bourse des grains. Est-ce là ce que ses membres ont demandé en septembre dernier quand ils se sont adressés à lui pour la première fois? On m'a dit qu'ils en avaient exigé alors la fermeture. Je sais qu'en vertu d'un accord passé entre les représentants des producteurs de grain de l'Ouest et le comité du blé du cabinet la Bourse des grains ne devait pas être fermée avant que le prix du blé monte à \$1.25 le boisseau, comme on l'espérait alors.

Quel service la Bourse des grains peut-elle rendre que la commission n'est pas en me-

sure de rendre, sauf peut-être la manutention du blé dans les élévateurs? Elle ne fonctionne pas de ce temps-ci et je crois savoir que l'on a demandé au Gouvernement de faciliter les opérations de double prime. Permettez-moi de me reporter au rapport de la commission Turgeon dont le président a déclaré qu'en cas de crise, il faudrait avoir recours à une commission, et nul doute qu'une crise sévit en ce moment. Les enquêtes qui ont eu lieu au sujet du commerce des grains n'ont jamais prouvé définitivement qu'il était nécessaire d'avoir un marché libre. Nous n'en avons certes pas besoin en temps de crise.

Nous avons eu de la difficulté en 1935 à écouler notre blé. Nous avons dû faire face à des situations difficiles avant l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement. Je me souviens du temps où M. McFarland venait ici nous consulter. En deux circonstances j'ai été invité à ces consultations, c'est alors que fut présentée la loi sur la commission canadienne du blé de 1935, que nous devons modifier ce soir. Permettez-moi de signaler que je préconisais alors une commission du genre de celle que nous avons maintenant. J'avais préparé un mémoire pour mon chef d'alors, M. Bennett, et je voudrais rappeler brièvement une couple de choses que j'avais indiquées dans ce mémoire, rédigé avant qu'on songeât à la loi sur la commission canadienne du blé. Nous savions que l'on réclamait un changement, après l'essai que nous avons fait de 1932 à 1935. Nous savions que nous ne pouvions persévérer dans la même voie et il fallait un organisme du genre de la commission du blé. Je soutenais dans le mémoire que la manutention et l'écoulement de la récolte de blé de l'Ouest canadien étaient des facteurs essentiels dans la vie économique des producteurs du pays et de tous les Canadiens. Nous sommes tous d'accord là-dessus, je pense.

Avant la Grande Guerre, le problème était relativement simple. Il n'était pas difficile de trouver des débouchés pour le bon blé de l'Ouest. Les cours étaient bas alors, mais les frais de production l'étaient aussi, ainsi que le prix des articles ouvrés. Il y eut des périodes de bas prix au cours desquelles les cultivateurs étaient plus ou moins prospères malgré maintes difficultés. Mais la guerre de 1914 à 1918 marqua le début d'une nouvelle ère d'expansion de la culture qui s'intensifia surtout après la guerre. Permettez-moi de rappeler maintenant au comité que c'est par patriotisme qu'on entreprit alors d'accroître la production du grain dans l'Ouest canadien. On demanda aux cultivateurs de l'Ouest d'augmenter la production et, depuis, nous sommes pour ainsi dire dans l'embarras.